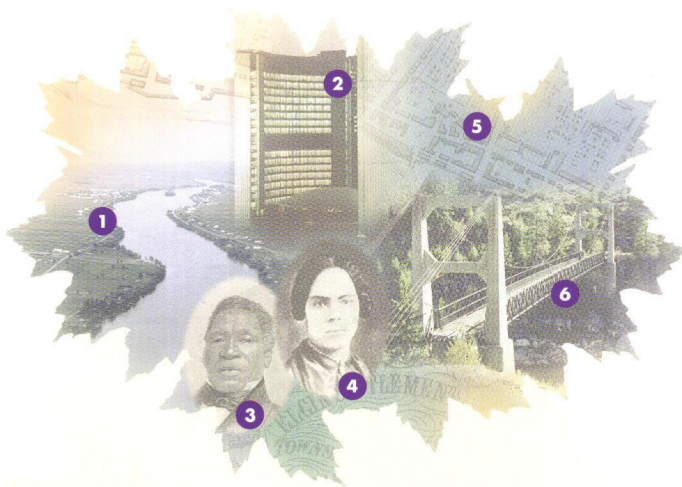


C91R64
945
2001

PLAN DU RÉSEAU DES
**LIEUX HISTORIQUES
NATIONAUX DU CANADA**
**LA COMMÉMORATION DES MODES
DE PEUPLEMENT CANADIENS**





Légende des photos de la
page couverture :

1. La rivière Richelieu
2. Hôtel de ville de Toronto
3. Le Révérend Josiah Henson
4. Mary Ann Shadd Cary
5. Plan de Montréal
6. Pont suspendu Brilliant

La Commission des lieux et monuments historiques du Canada a pour mandat de conseiller le ministre du Patrimoine canadien et, par son entremise, le gouvernement du Canada, sur la commémoration d'aspects de l'histoire du Canada qui revêtent une importance nationale.

La Commission favorise le soutien et la participation du public pour mieux faire connaître aux Canadiens l'empreinte du passé qui a forgé notre nation. Près de 80 p. 100 des sujets retenus pour l'examen de la Commission sont proposés par le public.

Vous pouvez contribuer à mieux faire connaître ce thème important auprès du grand public en soumettant des modes de peuplement à la Commission des lieux et monuments historiques du Canada. Vous êtes invité à faire parvenir vos soumissions, ainsi que toute demande de renseignement complémentaire à propos du programme des lieux historiques nationaux, à l'adresse suivante :

Secrétaire exécutif
Commission des lieux et monuments historiques du Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0M5

Téléphone : (819) 997-4059
Télécopieur : (819) 953-4909
Adresse électronique : hsmbc-clmhc@pch.gc.ca

Le genre masculin est utilisé comme générique, dans le but d'éviter d'alourdir le texte.

© Sa Majesté la reine du chef du Canada 2001
ISBN : 0-662-65593-1
Cat : R64-245/2001
This publication is also available in English.

www.parkscanada.pch.gc.ca/hsmbc/clmhc_f.htm



AVANT-PROPOS

Les Canadiens sont fiers des lieux, des personnes et des événements qui ont marqué leur histoire et façonné leur pays.

Ces moments clés de l'histoire du Canada constituent notre patrimoine et l'héritage que nous léguerons aux générations futures.

En honorant ces jalons significatifs de notre histoire, nous devons nous assurer de commémorer toute la diversité des personnes, des réalisations et des actions importantes qui ont contribué à forger notre pays.

Il existe encore des histoires, des voix, des réalisations et des chefs-d'œuvre du passé canadien qui ne sont que partiellement connus de nos contemporains. On doit raconter ces histoires, faire entendre ces voix et identifier ces réalisations – pour nous-mêmes mais aussi pour ceux qui nous suivront. En fait, ce riche patrimoine nous rattache à notre passé, il nous relie à notre avenir et il nous rapproche les uns des autres.

Cette brochure fait partie d'une nouvelle série de publications portant sur des facettes de l'histoire canadienne qui n'ont pas reçu toute la reconnaissance nationale qu'elles méritaient.

La Commission des lieux et monuments historiques du Canada et moi-même entendons souligner fièrement les réalisations de tous nos prédécesseurs qui ont contribué à bâtir ce remarquable pays, chéri de tous, qu'est le Canada.

A handwritten signature in cursive script, reading "Sheila Copps".

Sheila Copps

Ministre du Patrimoine canadien



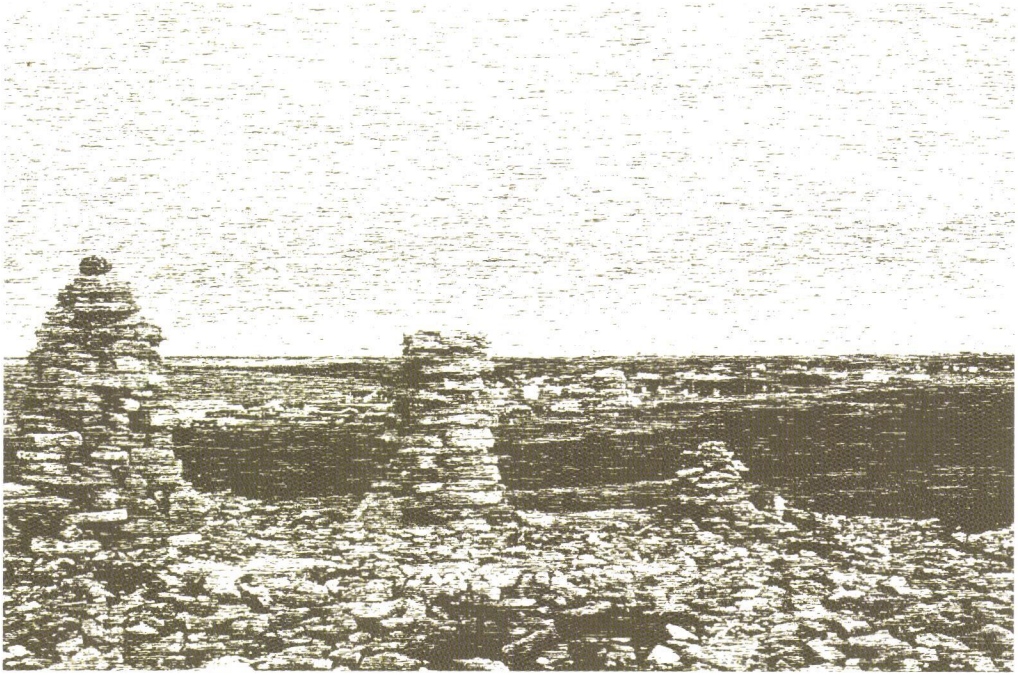


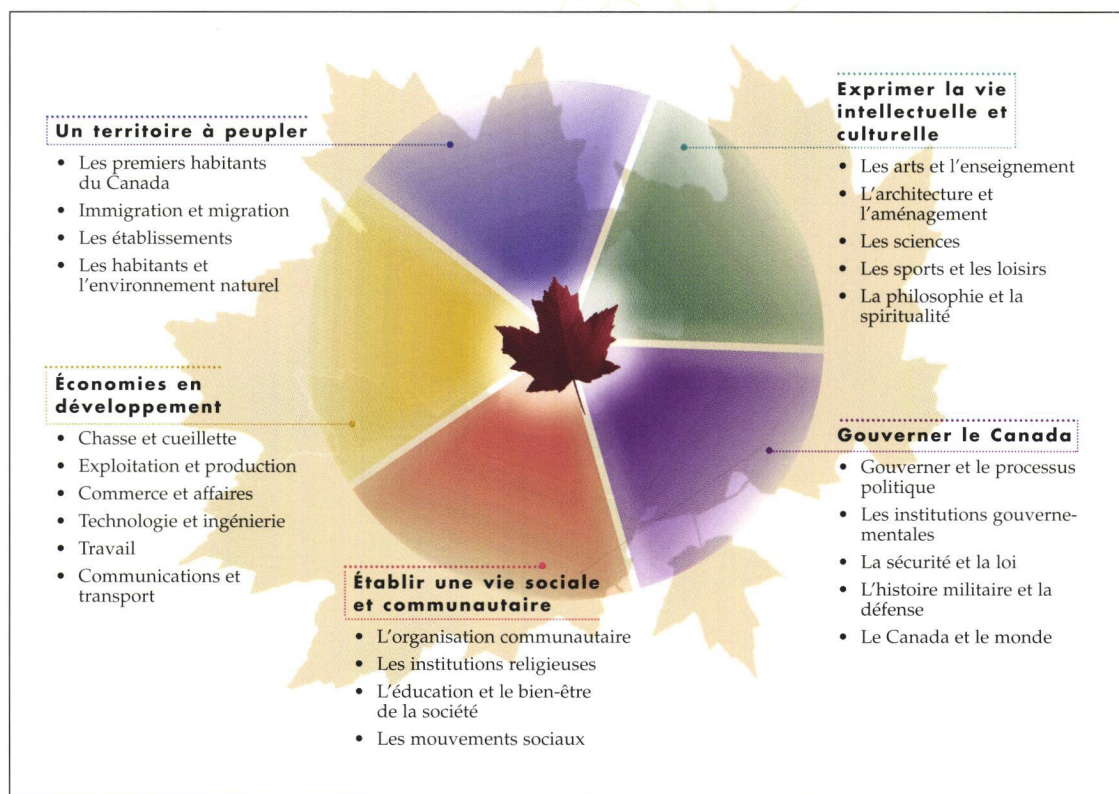


TABLE DES MATIÈRES

Plan du réseau des lieux historiques nationaux et cadre thématique	2
La commémoration des modes de peuplement canadiens	3
Terminologie (Les modes de peuplement et leurs petits cousins)	5
Classification des modes de peuplement canadiens	8
Cadre de recensement et d'évaluation des modes de peuplement	14
Sources des illustrations	16

PLAN DU RÉSEAU DES LIEUX HISTORIQUES NATIONAUX ET CADRE THÉMATIQUE

Le réseau des lieux historiques nationaux du Canada n'est pas définitif ni complet. Le gouvernement fédéral, avec l'aide de ses partenaires, travaille à la réalisation d'un réseau plus représentatif, qui reflète vraiment la riche histoire et le patrimoine du Canada. *Modes de peuplement* illustre la recherche faite par Parcs Canada sur les modes et les formes de peuplement, sujet actuellement considéré comme étant sous-représenté dans le réseau. Le cadre thématique divise l'histoire du Canada en cinq thèmes généraux reliés entre eux, chacun comportant un certain nombre de sous-thèmes. *Modes de peuplement* se rapporte surtout au thème Un territoire à peupler et à son sous-thème, Les établissements.



LA COMMÉMORATION DES MODES DE PEUPEMENT CANADIENS

Coleman, Alberta

L'observateur survolant le vaste pays qu'est le Canada, avec ses régions diversifiées, ne peut qu'être émerveillé par les beautés de sa géographie naturelle et la riche diversité des textures et des motifs qui reflètent l'association de l'homme avec la terre. Les petits hameaux, nichés au fond des anses de l'Atlantique, révèlent la nature des peuplements de pêcheurs dans la région. Les rangs, longues bandes de terre le long de la vallée du Saint-Laurent, sont de vieux héritages du système seigneurial français. Dans les Prairies, les propriétés agricoles se déroulent à perte de vue, toutes tirées au cordeau, conformément à l'ancien système d'arpentage des terres fédérales. Voilà quelques-unes des configurations les plus connues de l'occupation des terres par l'homme au Canada. Si l'on pouvait, comme l'oiseau, resté accroché dans les cieux pour promener plus longuement notre regard sur ce spectacle, il nous serait donné de découvrir tout un éventail de motifs, certains évidents et d'autres plus subtils, voire énigmatiques. L'analyse et le décodage de cette vaste tapisserie peuvent nous amener à mieux comprendre les qualités originales qui définissent l'essence du Canada en tant que nation.

Un port isolé de Terre-Neuve



Parfois, ici ou là, on se rend compte que les structures en strates traduisent la superposition d'activités humaines dans le temps. Par exemple, les régions agricoles du XIX^e siècle qui étaient essentiellement dominées par l'alignement nouvellement imposé de cantons, par des exploitations agricoles unifamiliales uniformes et par des villes et des villages régulièrement espacés, peuvent fort bien avoir été remplacées, au XX^e siècle, par des autoroutes goudronnées et par le développement tentaculaire des villes. Dans tous les cas, le paysage actuel est venu se superposer à un autre, plus ancien, bien que certains éléments clés aient pu être conservés. La grande route, caractéristique du peuplement agricole au XIX^e siècle, a peut-être suivi le tracé des sentiers que les Premières Nations empruntaient pour la traite, bien avant l'arrivée des Européens. Et il est très possible que cette même route ait défini le tracé d'une autoroute moderne, tout comme la configuration routière des premières villes ou communes rurales peut avoir constitué le squelette des développements urbains et suburbains récents.

Si l'importance culturelle des modes de peuplement est largement reconnue, les

qualités fugaces de ces derniers ne sont pas sans présenter certaines gageures d'un point de vue commémoratif. Or, la Commission des lieux et monuments historiques du Canada a pour mandat de recommander la commémoration de modes de peuplement dignes de mention, en regard de leur importance historique nationale. La Commission vous encourage à lui apporter votre appui et à participer à cette initiative qui vise à mieux faire connaître aux Canadiennes et aux Canadiens l'empreinte du passé qui a forgé notre nation. La présente brochure donne un bref aperçu du sujet et propose un ensemble d'expressions permettant de définir et de préciser l'ampleur du thème abordé. Elle donne également un cadre de classification destiné à comprendre les caractéristiques des modes de peuplement. On y trouvera aussi une structure grâce à laquelle il sera possible de cerner et d'évaluer les qualités inhérentes des modes de peuplement pouvant présenter une importance historique nationale. Nous espérons que ces renseignements sauront retenir votre intérêt et vous inciter à proposer des lieux pour commémorer cet important aspect du patrimoine canadien.

Seal Cove,
île Grand Manan,
Nouveau-Brunswick



TERMINOLOGIE (LES MODES DE PEUPEMENT ET LEURS PETITS COUSINS)

L'expression *mode de peuplement* a beau être utilisée dans différentes disciplines, elle reste difficile à définir avec précision. Certains chercheurs l'utilisent pour décrire la répartition spatiale des populations humaines sur de vastes secteurs géographiques. D'autres désignent sous l'expression *modes de peuplement* l'effet visible de l'occupation humaine sur le paysage. Les deux assertions sont tout aussi valables l'une que l'autre et reflètent le double sens qu'a toujours pris le mot *peuplement*, qui peut aussi bien désigner le processus démographique par lequel un territoire reçoit sa population que l'état d'un territoire peuplé par les humains.

*Kilborn's Mills, Stanstead,
Lower Canada ...*, c. 1827,
par J. Bouchette

Sur le plan définitionnel, il faudrait appliquer le terme *peuplement* à toutes les formes d'habitation humaine ou d'occupation du territoire par l'Homme. La tendance à rattacher exclusivement ce terme aux activités liées à un processus bien précis, comme la colonisation par les Européens, trahit un préjugé culturel d'une étroitesse excessive, de plus en plus contesté, tant au sein qu'à l'extérieur des milieux de la recherche. Ce revirement confirme la nécessité de réexaminer les caractéristiques évoquées quand on parle du processus de peuplement. Il convient de les élargir pour prendre en compte les autres formes d'occupation du territoire, comme celles pratiquées par les peuples nomades, migrants ou sédentaires.

Quant au *mode*, on peut le définir comme étant « la disposition, l'arrangement des parties d'un tout ». Implicitement, le terme *mode* désigne aussi les relations spatiales entre les éléments plutôt que ces éléments eux-mêmes. Quand on l'accorde au mot *peuplement*, le *mode* peut être considéré comme une



disposition ou une répartition spatiale reconnaissable de l'occupation de la terre par l'Homme. Pour prendre tout son sens, ce terme doit se rattacher à une empreinte établie dans le cadre d'un concours bien précis de circonstances.

Il s'ensuit que le terme *mode* ne désigne pas les éléments structuraux d'origine humaine (bâtiments, routes, clôtures, fossés, etc.), mais l'organisation ou la répartition de ces éléments dans l'espace. Cette distinction revêt une importance particulière quand il faut établir les rapports entre les *modes de peuplement* et d'autres éléments qui définissent collectivement un *paysage culturel*. Les *modes de peuplement*

constituent une empreinte qui peut perdurer longtemps après la disparition ou le remplacement des éléments structuraux originels. Par exemple, l'empreinte des premiers plans d'arpentage, des réseaux routiers primitifs ou du morcellement initial du paysage agricole peut subsister, même si des bâtiments eux-mêmes peuvent avoir été modifiés ou remplacés par d'autres. En pareil cas, le *mode de peuplement* initial peut rester intact, même si le *mode d'utilisation du terrain* a changé. Dans d'autres cas, les grands modes d'occupation du territoire de jadis peuvent reposer sur des traces symboliques ou fragmentaires de l'occupation humaine plutôt que sur des restes de structures tangibles.

Le *mode de peuplement* associé à une activité ou à un groupe particulier peut être répété dans toute une région ou tout un secteur où le groupe en question se sera installé. Les plans d'arpentage associés à une phase particulière de l'installation agricole ou à un style particulier de conception urbaine, peuvent être repris en différents endroits. Les modèles associés à une occupation saisonnière ou nomade de la terre ne sont pas caractérisés par la distribution d'un ensemble d'éléments structurels en un même lieu, mais plutôt par la répartition dans un certain secteur de nombreux sites d'habitation. Ainsi, les modes de peuplement sont rarement définissables comme étant des réalisations humaines exclusives à un lieu ou à un emplacement précis. Il est beaucoup plus courant de pouvoir appliquer le terme *mode* à une large distribution de formes spatiales présentant des origines communes dans tout un paysage ou toute une région, les manifestations individuelles de tels

modes se définissent comme étant des *formes de peuplement*. Par exemple, on a commémoré le mode de peuplement associé aux premiers peuplements ukrainiens dans l'Ouest du Canada par la *forme de peuplement* présentée à proximité de Gardenton (Manitoba). Des lieux fort bien préservés, comme Lunenburg (Nouvelle-Écosse) et Saint Andrews (Nouveau-Brunswick) commémorent l'influence très répandue, à l'époque, de l'Angleterre impériale dans le plan en damier des villes.

Il est possible de définir et de commémorer l'importance durable des modes de peuplement historiques par référence à certains lieux présentant des qualités clairement visibles. Il n'empêche qu'on peut également mettre en valeur des modes moins évidents en faisant référence au paysage régional où se trouve la structure d'occupation des sols. Dans un cas comme dans l'autre, le recensement et la commémoration de tels modes nous donnent la possibilité de prendre acte d'un élément essentiel du paysage culturel canadien. Chacun de ces éléments nous permet d'améliorer notre compréhension des peuples, des cultures et des activités qui, collectivement, ont forgé notre pays.

Les définitions suivantes ont pour objet de cerner les paramètres du sujet traité :

PEUPEMENT

- i) Toute forme d'habitat humain, dispersé ou nucléaire, associée au gîte et à la poursuite des activités économiques ou sociales.
- ii) Le fait d'établir un lieu d'habitation temporaire ou permanent.
- iii) L'occupation d'une région par des groupes nomades ou sédentaires.

MODES DE PEUPEMENT

Les modes de peuplement se définissent donc comme étant l’empreinte spatiale laissée sur le paysage. Les *modes de peuplement* englobent toute espèce d’établissement rural et urbain, y compris l’organisation spatiale des établissements et les rapports mutuels entre toutes les composantes de ces entités distinctives. Le *mode de peuplement* correspond aux effets d’un ensemble bien précis d’activités humaines telles qu’elles s’expriment dans la configuration spatiale ou la distribution des établissements dans une région donnée. L’importance historique d’un mode peut être attribuée à son association avec l’une ou plusieurs activités culturelles d’un intérêt continu ou à l’influence déterminante qu’il a exercée pendant longtemps sur les qualités spatiales d’un paysage humain.

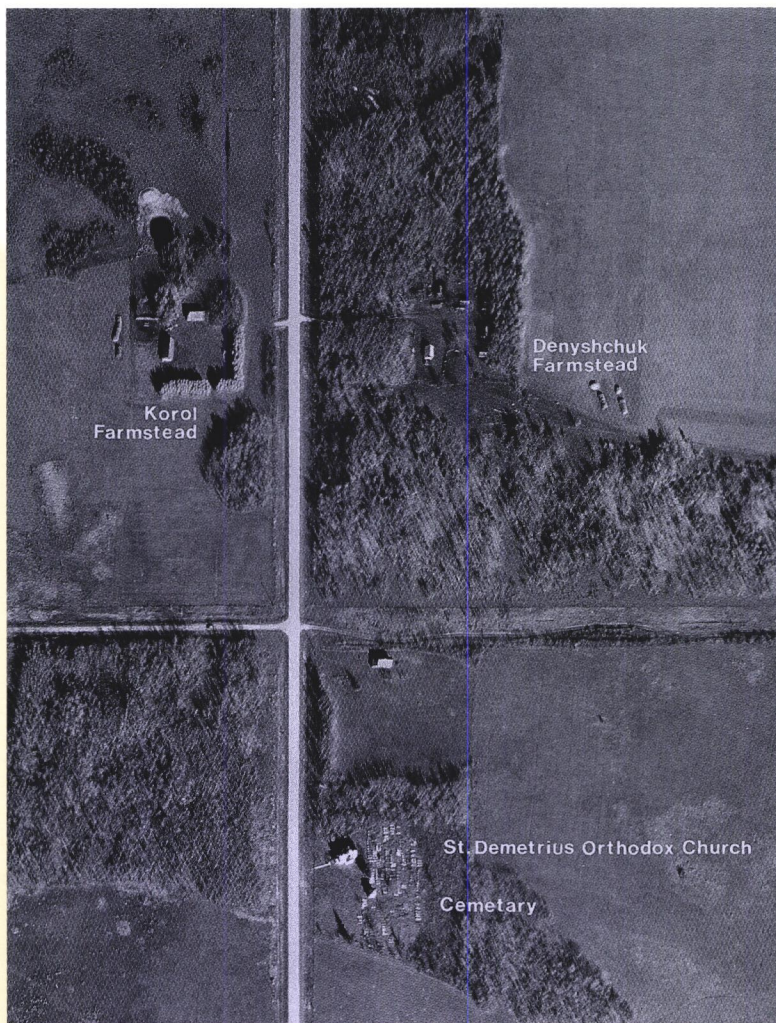
FORME DE PEUPEMENT

La forme de peuplement représenterait alors les caractéristiques spatiales d’un établissement individuel, nucléaire ou dispersé, l’interdépendance du milieu bâti qui invoque les caractéristiques et attributs définissables d’un *mode de peuplement*.

PAYSAGES CULTURELS

Il convient de faire la distinction entre les *modes de peuplement* et les *paysages culturels*. Ces derniers englobent l’évolution continue de l’interaction entre l’être humain et un lieu particulier, alors que l’espace-temps associé aux *modes de peuplement* est déterminé par la durée de l’ensemble des activités humaines qui sont à l’origine même du peuplement. L’évolution d’un *mode de peuplement* est confinée dans cet espace-

temps. La transformation des activités humaines dans un lieu donné peut se traduire par l’apparition d’un nouveau *mode de peuplement* venant se superposer sur le mode précédent. L’exemple le plus flagrant est celui des modes associés à l’établissement des Européens dans des paysages portant l’empreinte de périodes d’occupation autochtone antérieures. On peut donc concevoir que le *paysage culturel* comme comportant les empreintes de *modes de peuplement* successifs qui constituent autant de couches de l’occupation humaine.



Four Corners, les fermes Korol et Denyshchuk à Gardenton, Manitoba

CLASSIFICATION DES MODES DE PEUPEMENT CANADIENS

Le recensement et la compréhension des caractéristiques des *modes de peuplement* sont facilités par l'utilisation du cadre suivant qui comporte deux grandes catégories (grands modes de peuplement/paysages de peuplement et formes de peuplement). Cette dernière catégorie se subdivise elle-même en trois groupes pour englober toutes les unités de peuplement primaires.

Grands modes de peuplement/ paysages de peuplement

Cette catégorie comprend les vastes modes qui reposent sur la répartition spatiale de certaines formes d'établissement associées à des régions, des groupes ou des types d'occupation des sols bien précis. La portée de la fourchette territoriale peut varier, allant de lieux très compacts à de vastes régions. Ces modes englobent la répétition de formes d'établissement connexes ou la distribution de sites d'habitation sur un vaste secteur, plutôt que l'arrangement spatial de l'occupation des sols en une série de lieux contigus.

Ce modèle est conforme à la vision que les Premières Nations ont de l'occupation des sols, vision voulant que les associations spirituelles et la ronde des saisons fassent partie intégrante du rapport de l'Homme à la terre. L'un des meilleurs exemples est le site archéologique de Wanuskewin (Saskatchewan) qui comporte des anneaux

de tipis, des sites de campement et des éléments spirituels associés à des milliers d'années d'occupation saisonnière des Prairies par les peuples des Premières Nations. Un autre exemple intéressant est celui du mont Grizzly Bear et des collines Scented Grass, dans les Territoires du Nord-Ouest, où l'on a retrouvé des emplacements de villages saisonniers et des éléments spirituels associés à la Nation dénée. Enfin, mentionnons les anciens lieux d'habitation de l'île Igloodik (Nunavut) qui portent les traces d'une occupation par les Thulés et les Inuit.

Le modèle des paysages de peuplement permet également de décrire la répartition d'éléments disparates (fermes individuelles dispersées, villages et villes et assortiments de tous les types) dans toute une région. Il permet aussi de décrire les modes d'occupation des terres associés à l'établissement successif de peuplements nucléaires, en vertu d'activités humaines particulières.

Cercles de tipis,
parc national des
Prairies, Saskatchewan



L'île Igloodik, Nunavut



La rivière Richelieu près de Saint-Ours, Québec

On en retiendra pour exemple l'installation de missions et de postes avancés de traite de fourrure, stratégiquement placés le long des fleuves et des rivières, ainsi que l'émergence des peuplements en bandes le long des axes de colonisation et des routes du Nord.

Formes de peuplement

Les formes de peuplement sont des unités ou des manifestations individuelles de *modes de peuplement*. En général, les géographes les subdivisent en deux grandes catégories : les établissements éclatés et les établissements nucléaires. Les formes éclatées sont composées d'unités individuelles comme les exploitations individuelles familiales réparties dans un secteur. Quant aux formes nucléaires, elles sont composées de grappes de bâtiments de diverses tailles. Les petites unités nucléaires vont des

hameaux aux villages, alors que les plus grandes vont des villes aux grandes régions urbaines. Dans un cas comme dans l'autre, la forme de peuplement peut être associée à un mode plus large ou archétype.

1) MODES DE PEUPEMENT DES ÉTABLISSEMENTS AGRICOLES ÉCLATÉS

Les fermes isolées (dispersées) constituent la plus grande catégorie d'établissements ruraux au Canada. Dans la plupart des régions, ce type d'occupation du territoire s'est accompagné de relevés cadastraux imposés par les pouvoirs publics, qui déterminaient d'avance l'envergure de chaque propriété foncière et qui exerçaient par conséquent une profonde influence sur l'organisation spatiale. Les différents arpentages en milieu rural ont donné lieu à des gabarits qui prévoyaient le plus souvent l'évolution des peuplements vers des centres de services ruraux, à des intervalles prescrits. Ainsi, le paysage rural de

nombreuses régions se caractérisent par l'interconnexion de fermes isolées dispersées et de hameaux ou de villages nucléaires. Ce phénomène est particulièrement évident dans certaines régions du pays. Dans l'Est, il reste visible dans les aboiteaux des Acadiens. Le mode d'établissement des Français dans la vallée du Saint-Laurent, caractérisé par des lots étroits (les rangs), se retrouve aussi dans les colonies de Métis, dans les Prairies. Les parties du Canada où l'établissement agricole s'est déroulé sous la supervision des autorités territoriales britanniques présentent toujours un plan en damier, caractéristique du système d'arpentage des cantons et des comtés. Ce modèle est particulièrement évident dans certaines parties des Maritimes, dans les Cantons de l'Est (au Québec) et dans plusieurs régions de l'Ontario. Dans les Prairies, ce système de lotissement allait plus tard être connu sous le nom de méthode de quadrillage pour l'arpentage des terres fédérales. Le territoire était divisé en motifs réguliers correspondant à des quarts de section (une section par exploitation agricole).

II) PETITS ÉTABLISSEMENTS NUCLÉAIRES : HAMEAUX ET VILLAGES

On range dans cette catégorie toutes les formes de peuplement allant des grappes de deux habitations et plus à un village complet. Il est difficile de définir ce qu'est un village uniquement en fonction du nombre d'habitants, car la terminologie change avec le temps de même que d'une province à l'autre. Actuellement, les chercheurs estiment que les villages sont essentiellement des groupes de bâtiments établis le long d'une ou de plusieurs rues, offrant une densité de population plus élevée que

la campagne environnante. À des fins de classification, le facteur crucial est l'évidence des caractéristiques associées à ces entités, notamment la taille de la population et la gamme des activités économiques et sociales qui s'y déroulent. Les hameaux et les villages ne mettent généralement pas en place d'autres infrastructures que les infrastructures de base associées à l'habitat humain et aux activités économiques primaires qui sont à l'origine de l'établissement initial. La catégorie hameau-village comprend les localités agricoles, les centres de services et les petits établissements monoindustriels.

III) GRANDS ÉTABLISSEMENTS NUCLÉAIRES : MÉTROPOLES, VILLES, ARRONDISSEMENTS URBAINS ET BANLIEUES

Cette catégorie comprend les établissements nucléaires plus grands que l'unité villageoise. On peut la subdiviser en de nombreux sous-ensembles, moins en fonction de leur envergure que des modes qu'on y trouve et qui peuvent se rattacher à certains ensembles de déterminants culturels, politiques et économiques. Les études de l'évolution spatiale des grandes villes canadiennes sont légion. Si on peut ordinairement faire remonter les origines aux plans ou aux relevés cadastraux qui ont mis en place un cadre opérationnel préliminaire, leur expansion ultérieure s'est accompagnée de relevés successifs qui ont créé de nouveaux quartiers et de nouvelles banlieues dotés de leurs qualités spatiales propres. L'action réciproque entre les pouvoirs établis et les habitants diffère de ce que l'on observe dans les modes de peuplement ruraux. Dans le contexte urbain, l'aptitude des individus à manipuler les agencements spatiaux a été limitée par les dimensions de leurs propriétés foncières.

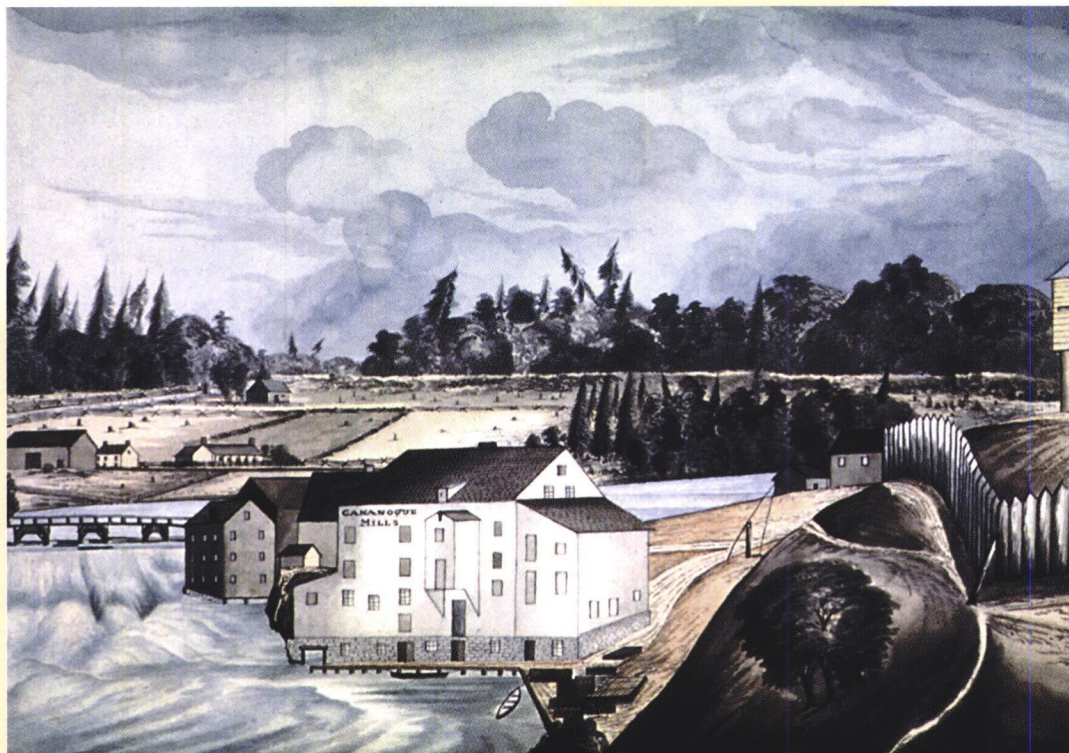
Aussi le plan cadastral et les pouvoirs municipaux (par le biais du zonage) exercent-ils une plus grande influence sur la nature de l'organisation foncière.

Compte tenu de la complexité des grands plans urbains et des moyens adoptés par la population pour interagir avec les zones ainsi définies, il est difficile d'appliquer utilement l'expression *mode de peuplement*. C'est sans doute ce qui explique pourquoi on la voit rarement accolée aux grandes entités urbaines, pour lesquelles il semble plus juste — quand il s'agit de procéder à une analyse — d'utiliser le terme « structure d'utilisation du territoire ». Il convient cependant de parler de *modes de peuplement* pour décrire les empreintes définitives qui correspondent aux origines des entités urbaines, indépendamment de l'ampleur et de la complexité de leur expansion ultérieure,

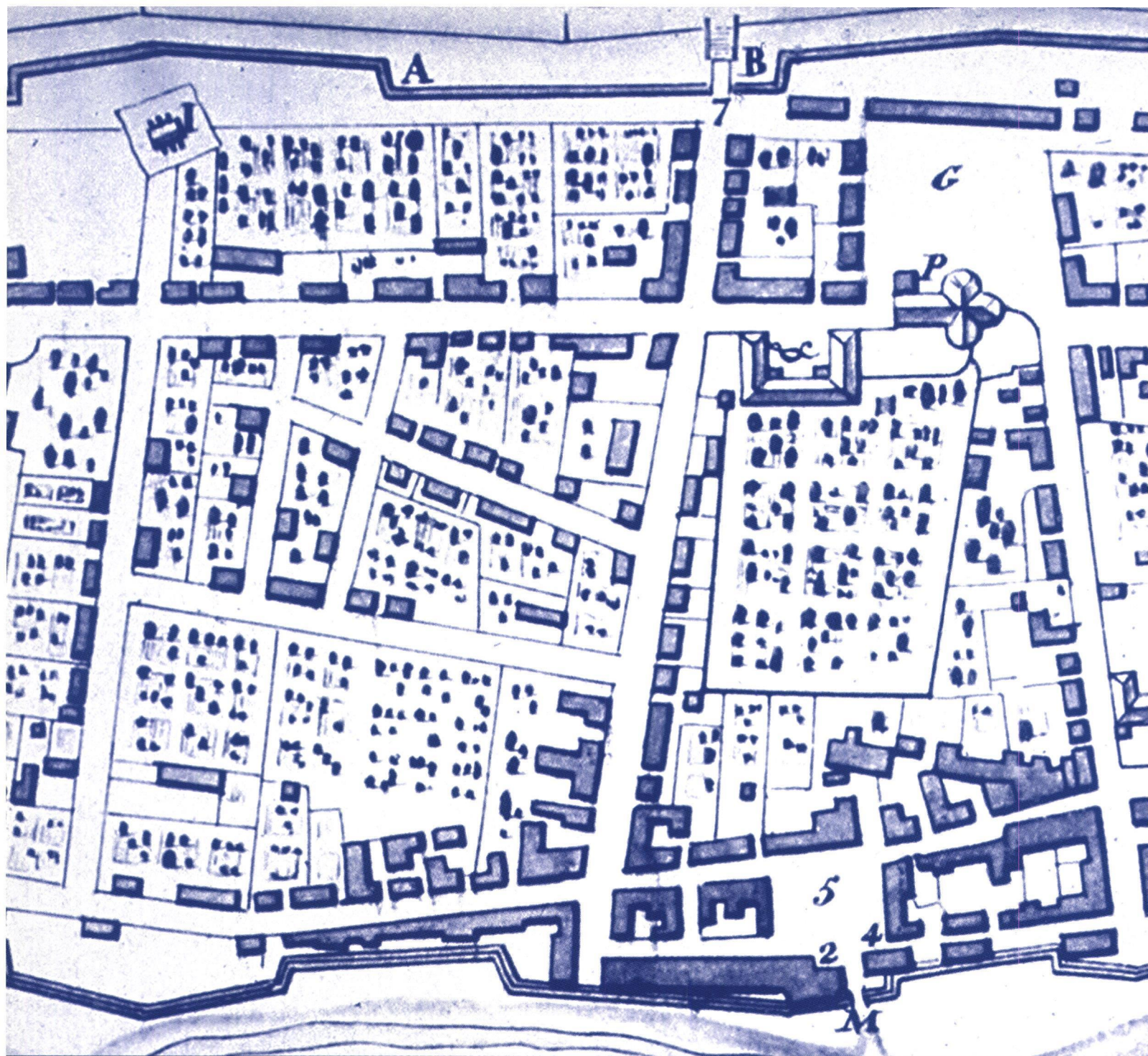
les entités urbaines (ou encore certains districts à l'intérieur de ces grandes entités) où l'on constate un ensemble de caractéristiques d'éléments associatifs.

De récentes études suggèrent l'existence de plusieurs applications possibles au sein de cette catégorie. Parfois, on peut rattacher l'organisation spatiale urbaine à certains genres ou usages architecturaux. Ainsi, le plan de Louisbourg, qui date du XVIII^e siècle, est le fruit des théories de l'ingénieur militaire français Sébastien Vauban. La construction initiale de Ville-Marie, le cœur du Montréal primitif, constituait une variante de quadrillage centré sur les institutions, incarnées en l'occurrence par l'église paroissiale Notre-Dame, dans la tradition urbanistique de l'Europe continentale.

De même, l'agencement spatial d'un grand nombre de lotissements urbains des Maritimes et du sud de l'Ontario est



Gananogue Mills [Ontario],
1839, par H.F. Ainslie



directement issu du plan de division foncière en damier qu'on trouve partout et que prescrivait les administrateurs des colonies britanniques au XVIII^e et au XIX^e siècles (y compris ceux de Halifax (Nouvelle-Écosse), de Saint Andrews (Nouveau-Brunswick), de Lunenburg (Nouvelle-Écosse). Un siècle plus tard, on le revoit dans la Colombie-Britannique coloniale (New Westminster) ainsi que, mais simplifié cette fois-ci, dans les

établissements de pionniers du XIX^e siècle ontarien, comme en témoignent les villes de Richmond, de Cobourg, et de Goderich.

De son côté, le plan de division foncière en damier simplifié implantera ultérieurement les formes urbaines d'innombrables localités des Prairies. Des dizaines de petites villes établies à intervalles réguliers le long des réseaux ferroviaires, en tant que centres locaux d'expédition des céréales, constituent le pendant urbain de la structure des



Plan de Montréal dans la Nouvelle-France (détail),
1729, par G.-J. Chaussegros de Léry

exploitation des ressources primaires se prêtent, elles aussi, à l'analyse en tant que groupes distinctifs. Toutes ont été établies à des fins d'extraction, de traitement et de transport de ressources primaires (minières, forestières, halieutiques, agricoles). Les villes à ressource unique de la fin du XIX^e siècle, sont, à des degrés divers, le produit d'une urbanisation concertée. Le centre de l'actuel Nanaimo (C.-B.) est toujours défini par un plan radioconcentrique prévu par les financiers londoniens de la compagnie charbonnière locale. D'autres exemples du XIX^e siècle, comme Glace Bay (Nouvelle-Écosse), Marysville (Nouveau-Brunswick) et Cumberland (Colombie-Britannique), illustrent une recherche pragmatique de l'efficacité opérationnelle avant l'arrivée de l'automobile. Cette phase a été suivie par une progression vers des localités mono-industrielles de plus en plus « planifiées » à mesure qu'augmentaient les immobilisations privées dans les industries primaires des régions éloignées. Les spécialistes de l'histoire et de la géographie urbaines se sont énormément intéressés à la dernière phase de cette évolution (surtout aux variantes « holistiques » que sont les villes à ressource unique) au cours de laquelle on a aménagé des agglomérations modèles selon des plans préparés d'avance et fondés, directement ou non, sur les préceptes urbanistiques de la cité-jardin du mouvement « City Beautiful » dans les années 1910 et 1920 et sur les modèles « globaux » ultérieurs des années 1940 et 1950.

L'influence des théories urbanistiques anglaises et américaines s'est également fait sentir dans le développement résidentiel des banlieues et des centres de villégiature axés sur les activités récréatives durant les premières décennies du XX^e siècle.

exploitations agricoles dispersées, structure qui a été imposée au paysage rural des Prairies par la méthode de quadrillage pour l'arpentage des terres fédérales. L'uniformité de leurs plans en fait une sorte d'archétype facile à repérer dans les nombreux exemples que l'on trouve le long des axes ferroviaires dans le Nord de l'Ontario, au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et dans le Nord de la Colombie-Britannique.

Les villes exclusivement fondées sur l'ex-

CADRE DE RECENSEMENT ET D'ÉVALUATION DES MODES DE PEUPLEMENT

Il est entendu que l'exercice consistant à accorder une importance historique à des *modes de peuplement* est subjectif. Il est certain que tout grand mode ou *forme de peuplement* associée présente des attributs particuliers d'une valeur relative. Cependant, il est possible de dégager de grands modes reflétant parfaitement les aspects importants de la géographie culturelle canadienne et de déterminer des emplacements précis où les qualités de ces modes sont clairement apparentes. Les trois mesures suivantes se veulent des listes aide-mémoire devant servir à recenser et à évaluer l'importance éventuelle de certains lieux bien précis. La première mesure vise à évaluer le mode archétype sur la base des activités humaines auxquelles il est associé. La deuxième recense les qualités spatiales uniques associées à ce mode et la troisième estime la valeur et l'intégrité de ces qualités spatiales trouvées dans des lieux précis.

Associations historiques

Le *mode de peuplement* archétype tire ses principales qualités d'une combinaison particulière d'activités humaines (culturelles, sociales, institutionnelles et économiques) à l'origine de l'établissement et de l'apparition d'aménagements de peuplement particuliers dans l'espace. Ces aménagements spatiaux se sont manifestés par une empreinte durable ayant défini la nature de l'occupation humaine et lui ayant donné forme, dans le secteur ou dans la région, pendant toute la durée où les activités humaines en question ont persisté.

La première étape en vue d'évaluer l'importance d'un *mode de peuplement* consiste à estimer la valeur relative des déterminants historiques mentionnés ci-après. Dans certains cas, on pourra constater que la valeur première associée au déterminant historique réside dans son expression même, au niveau d'un *mode de peuplement*.

1. culture/ethnicité
2. chasse/cueillette
3. transport
4. agriculture
5. pêche
6. traite/commerce
7. industrie
8. institution/administration
9. religion/spiritualité
10. militaire

Caractéristiques représentatives

Ce critère permet d'apprécier les qualités spatiales définissant les caractéristiques distinctives d'un grand *mode de peuplement*. Ces qualités spatiales déterminent les caractéristiques physiques associées à l'empreinte durable que les modes laissent sur le terrain. De tels critères constituent la base permettant d'évaluer l'importance d'exemples particuliers en regard des caractéristiques associées à la structure globale.

On peut évaluer les caractéristiques représentatives des *modes de peuplement* dans le contexte du cadre catégorique décrit ci-dessus, en combinaison avec les sous-types suivants adaptés de la typologie de l'UNESCO (utilisée pour le recensement des paysages culturels) :

1. Modes clairement définis, conçus et créés intentionnellement par des groupes ou des particuliers et qui ont déterminé l'organisation spatiale résultante de tels lieux.

2. Les modes essentiellement évolutifs découlant de l'interaction entre des impératifs sociaux, économiques, administratifs et religieux et les initiatives de groupes et de particuliers.

3. Les modes associatifs où l'occupation des sols s'exprime par le truchement d'associations symboliques puissantes plutôt que par la mise en évidence d'une culture matérielle.

Coleman, Alberta



Intégrité et exhaustivité des ressources

Il faut entendre par-là toute concentration ou continuité ou tout lien significatif ayant une relation spatiale avec les différents éléments de l'occupation humaine, occupation qui comporte l'expression remarquable d'un *mode de peuplement* d'importance nationale.

Ce critère correspond à l'expression d'un *mode de peuplement* remarquable, constatée par la manifestation de formes de peuplement pouvant y être associées dans des lieux particuliers ou par une association symbolique avec l'occupation de la terre, sous la forme des traditions culturelles et par des associations culturelles durables avec le paysage. On détermine l'intégrité de la relation spatiale en effectuant une comparaison entre les éléments spatiaux existants dans des lieux particuliers et les qualités intrinsèques traduisant la portée du *mode de peuplement* archétype.

SOURCES DES ILLUSTRATIONS

Page 3 — Parcs Canada, Inventaire des bâtiments historiques du Canada;

Page 4 — Parcs Canada, J. Carruthers, 1978;

Page 5 — Archives nationales du Canada, C-009460;

Page 7 — Ressources naturelles Canada, Photothèque nationale de l'air;

Page 8 — Parcs Canada, W. Lynch, 08.81.04.16(04), 1989; Parcs Canada, R. Whate, 1995;

Page 9 — Parcs Canada, photothèque, 1980;

Page 11 — Archives nationales du Canada, C-000520;

Page 13 — Archives nationales du Canada, C-026191;

Page 15 — Parcs Canada, Inventaire des bâtiments historiques du Canada.